

Le programme Coelacanthé

Génèse d'un ambitieux projet autour des origines de la dissuasion nucléaire.

Par Xavier Laubie, chef de division Nord-Ouest (Brest)

C'est sous la IV République et dans le contexte de la Guerre Froide entre les États-Unis et l'URSS que les travaux de réflexion et de préparation pour doter la France d'armes nucléaires sont véritablement engagés. Un projet est lancé en 1955 pour construire un sous-marin d'attaque à propulsion nucléaire, le Q 244 mais sa construction est définitivement abandonnée en 1958. En octobre 1960, l'état-major des Armées reconnaît à la Marine un rôle essentiel dans la force de frappe nucléaire française. Le 6 décembre 1960 une loi-programme entérine la construction d'un "sous-marin ayant la capacité de lanceur d'engins" - le futur *Redoutable* - et l'étude de missiles mer-sol balistiques stratégiques. Des ambitions qui passent par la création d'une structure réunissant les grands acteurs du nucléaire militaire français sous l'autorité conjointe du délégué général pour l'armement et du chef d'état-major de la Marine: en 1962, l'organisation Coelacanthé voit le jour ...

“

"Il se trouve, ai-je besoin de le dire, que notre époque est celle d'une immense révolution par les moyens de combat: la force atomique est apparue, c'est elle qui déjà maintenant, à plus forte raison demain, domine tout à l'échelle mondiale qu'il s'agisse de dissuasion ou, le cas échéant, qu'il s'agisse de destruction. Il se trouve aussi que la Marine est exceptionnellement appropriée pour cet armement nucléaire. Elle l'est puisqu'elle agit sur l'Océan, autrement dit dans toutes les régions du Monde, et contre toutes les régions du Monde ; elle l'est parce que sa nature c'est l'ubiquité - la faculté d'être partout - c'est le rayon d'action, c'est la capacité de dispersion et de concentration et puis, c'est le fait qu'elle peut agir avec ses bâtiments que ce soient des vaisseaux ou que ce soient des avions, qu'elle peut agir en employant toutes les armes et spécialement celles dont j'ai parlé et qu'elle peut les employer, privilège insigne, depuis le dessous de la mer".

”

Extrait de l'allocution prononcée par le Général de Gaulle à l'École navale le 15 février 1965)

Le projet "Coelacanthé" : une infrastructure titanesque

Une étude particulière du 25 mai 1967 (conservée au SHD de Brest) décrit le chantier à engager pour permettre l'adaptation de la base de Brest au soutien des Sous-Marins Nucléaires Lance-Engins (SNLE). Sur le plan de l'infrastructure, quatre entités majeures sont identifiées :

- L'Île Longue est la principale entité. Le commandant de la base de l'Île Longue et du centre des sous-marins de l'Île Longue (CSM Île Longue) prend ses fonctions le 5 janvier 1970.
- La zone de Guenvenez
- La Presqu'île de Crozon
- L'arsenal de Brest

Les travaux débutent le 1er août 1967, ils vont durer cinq ans. C'est le chantier le plus important d'Europe. Il va nécessiter 300 000 m3 de béton, 6 000 tonnes d'acier et créer 110 hectares de plates-formes et 11 000 m2 de jetées et de quais. Le site s'étend 123,9 hectares et le blockhaus central demande à lui seul de couler 100 000 tonnes de béton pour, théoriquement, être capable de résister à l'explosion accidentel d'un missile nucléaire. Ces opérations titanesques d'infrastructure sont suivies par la Préfecture maritime et un conseiller du préfet maritime nommé spécialement à cet effet. Tout est prêt le 9 octobre 1970 pour accueillir à l'Île Longue le SNLE "*le Redoutable*" (premier sous-marin nucléaire de la Marine nationale lancé par le Général de Gaulle le 29 mars 1967).

Le Redoutable



Piquet d'honneur sur le pont du Redoutable. © Jean BOUVIER/ECPAD/Défense

À la suite de la Seconde Guerre mondiale, la France, veut faire du nucléaire la clé de voûte de l'indépendance énergétique et stratégique du pays. En 1958, le programme nucléaire militaire français est officialisé par le Général de Gaulle. En maîtrisant cette technologie la France s'assure une place aux côtés de deux superpuissances américaine et soviétique. Dans les années 60, il est décidé de doter la marine d'un sous-marin nucléaire lanceur d'engin.

Le 29 mars 1967, *Le Redoutable* est mis à l'eau. Salué à l'aéroport de Maupertus par 101 coups de canon, le Général de Gaulle a rapidement rallié la cale n°3 de l'arsenal de Cherbourg. Dans la tribune officielle, près de laquelle sont déployés 320 fusiliers marins, il écoute le bref discours du ministre des Armées, Pierre Messmer, qui souligne l'importance de l'évènement.

Les couleurs sont envoyées sur le pont du sous-marin et la sonnerie "Au Drapeau" retentit. Lorsque le compte à rebours s'arrête à - 2 et que s'affiche le mot "paré", il appuie sur le bouton qui libère les 5 300 tonnes du submersible. Le berceau long de 128 m glisse sur le plan incliné au son de l'hymne national joué par la musique des équipages de la flotte. Il est 10h45. Le Redoutable entre dans la mer, tout droit et par l'arrière, des tôles verticales et 160 tonnes de chaîne fixées sur sa coque le freinant pour qu'il ne heurte pas le quai à 250 m de là. Le succès est total et le chef de l'État laisse libre cours à sa joie, rapidement rejoint par les ouvriers de l'arsenal, leurs familles et les nombreux invités.

Accompagné par l'ingénieur Talboutier en charge du chantier et le capitaine de corvette Louzeau, commandant le SNLE, il se fait ensuite présenter les maquettes du submersible et de son poste de commandement navigation-opérations. Puis il visite l'École d'application militaire de l'énergie atomique avant de remettre des médailles du travail à quelques membres d'un personnel qui a déjà consacré 12 millions d'heures au chantier du SNLE.

Un évènement solennel inscrit dans un programme au long cours.



L'Ingénieur Général du Génie Maritime Romazotti, accompagné de Maxime Laubeuf (père du Narval), visitant le Bureau d'Etudes. «Le bureau d'études» par A. Lambert

LES ÉTUDES DU TRIOMPHANT

Les premières études de la nouvelle génération de SNLE ont commencé en 1981, au Département sous-marin de l'ex-STCAN (devenu DCN INGENIERIE).

C'est en décembre 1985 qu'a été adopté l'avant-projet ND 6 qui allait devenir le Q 272, puis le TRIOMPHANT.

Commencées à DCN CHERBOURG en 1985, les études de définition se sont achevées pour l'essentiel à l'été 1993 : études fonctionnelles des installations, études des structures, études d'emménagement, études des liaisons, études des matériels, préparation de la logistique, préparation des essais, qualification et homologation des matériels et des technologies, gestion des grands bilans, etc... qui ont nécessité la réalisation de 100 000 plans, et CINQ MILLIONS D'HEURES DE TRAVAIL.